58me Année — Nouvelle Série — No 383 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 23 MAI 1953.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Le Scandale des expropriations

Samedi dernier, de nombreux petits propriétaires sisteronnais, des quartiers du Rieu, de la Pousterle et de la Coste, quartiers où doit passer la route nouvelle, étaient convoqués à la Mairie par l'administration du M.R.U. qui avait préalablement adressé des propositions dérisoires pour l'expropriation de leurs immeubles. Une délégation composée d'un Juge Commissaire, de 2 experts et de 2 agents du M.R.U. notifiait ces propositions aux intéressés qui les accueillirent par des clameurs d'indignation !

Un Comité de Défense composé MM. Raoul Bouchet et Perrin, Conseillers Municipaux, de Mme Massot-Devèze, Présidente de l'Association des Sinistrés, de Me Malplat, notaire, de M. Caire, Conseiller à la Cour d'Appel d'Aix en retraite, de M. Monge, avocat et Maire de Ventavon, de MM. Laurent, Borrely, Paul Bernard, Andreis, etc... s'est constitué et a décidé d'adresser immédiatement à qui de droit l'ordre du jour suivant :

« Le Comité de Défense des Expropriés de Sisteron, réuni le 18 mai 1953 dans une salle de la Mairie, après avoir pris connaissance des communications des délégués du M. R.U., indiquant que les immeubles situés sur le tracé de la voie nouvelle qui doit traverser la ville et ceux frappés d'alignement seront expropriés selon leur valeur vénale seulement.

« Considérant que cette valeur vénale est très inférieure à la valeur de reconstruction et qu'elle ne paie même pas la valeur d'achat d'un terrain de remplacement, qu'il sera donc impossible aux expropriés dans ces conditions d'avoir un immeuble analogue, ce qui constituera pour eux une perte très importante et très injuste.

« Considérant que dans une ville sinistrée tous les immeubles, quels qu'ils soient, qui seront démolis pour des raisons de reconstruction ou d'urbanisme, doivent être payés équitablement à leur valeur de reconstruction afin que les expropriés puissent retrouver dans leur intégrité leur bien détruit et qu'il n'est pas normal qu'une seule catégorie d'immeubles bénéficie de cette valeur de reconstruction.

« Considérant que ces mesures constituent une véritable spoliation étant donné surtout les propositions dérisoires et inacceptables faites aux intéressés par l'administration, qu'elles entraineront la ruine totale des petits propriétaires et notamment des cultivateurs dont les bâtiments agricoles (remises, écuries, caves, greniers, etc) se trouvent sur la voie projetée.

« Considérant que de telles injustices sont génératrices de légitimes indignations et même de troubles, demandent aux Pouvoirs Publics ainsi qu'aux élus de Sisteron et des Basses-Alpes d'intervenir vigoureusement et sans délai pour faire modifier les prescriptions légales en vigueur dont le caractère arbitraire porte un préjudice considérable aux sisteronnais, déjà si éprouvés, et par par voie de conséquence à la ville tout entière.

« Demandent que tous les immeubles, quelle que soit leur nature, qui seront détruits pour des raisons de voirie ou d'urbanisme, soient payés à leur valeur réelle de reconstruction.

Le Comité invite tous les propriétaires laisés à se grouper autour de lui pour organiser une efficace résistance et les invite surtout à ne signer aucune proposition présentée par l'administration même à titre transactionnel.

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 19 Mai 1953.

Bien Cher Ami,

Après quelque temps de repos pendant lequel je me remémorais le plaisir que m'avaient donné les 15 jours passés auprès de toi, sous notre ciel d'azur, au milieu des vergers fleuris, comme les Pâques éternelles ou sur les bords de la Durance bondissante, je viens reprendre avec toi, nos entretiens amicaux qui constituent toujours pour moi, et pour toi je l'espère, une joie toujours renouvelée.

A peine renté je pense déjà à mon retour, à nos promenades dans nos collines, aux flancs de nos côteaux qui, au début d'Avril, fleuraient encore l'odeur suave des violettes et qui, le mois prochain, prodigueront les senteurs vives du thym et des lavandes.

J'ai eu, ces jours-ci, une peine très vive causée par l'annonce du stupide accident dont fut la victime inguérissable mon vieil ami, notre concitoyen Hippolyte Suquet qui, lui aussi, aimait notre beau pays, le sien, dont en toutes occasions il chantait la louange avec son esprit et son style poëtiques.

Parfois, ensemble, nous évoquions nos jeunes ans, aux environs de 1885 nous étions voisins, né moi-même au no 13 de la Place du Marché. Nous prenions ensemble, avec son frère Georges et quelques autres gamins, nos bruyants ébats enfantins. C'était l'époque où le Père Arène, dont le fils Paul devait illustrer notre ville, était horloger de la ville. Nous faisions partie de la troupe turbulante qui enfermait l'horloger dans la tour de l'horloge quand il avait la malencontreuse idée de laisser la clef sur la porte. Je me souviens que étant des plus jeunes de la bande, je m'autorisais de cet avantage pour me placer prudemment en queue au moment de l'attaque, et en tête au moment où la voix nasillarde et menaçante du Père Arène venait sonner le « sauve qui peut ». Nous étions souvent pendus à faire de la gymnastique à l'arc-boutant qui soutenait un battant de la porte du couloir qui menait en l'étude de Me Bassac, notaire, étude transformée depuis la Libération, en salon de coiffure.

Ce sont, tu le vois, mon cher Titin, de vieux souvenirs, les plus chers sont ceux de l'enfance, qui m'attachaient à ce vieil ami Hippolyte, qui vivait un peu en anachorète dans sa thébaïde, sur les flancs du Mollard, mais qui faisait profiter ses amis et concitoyens du fruit de ses méditations poétiques et littéraires. Nous ne le lirons plus, c'est dommage !

Sa mort fut violente, imméritée. Voilà une raison de plus pour moi de détester le progrès homicide !

Certains baptisent celà : la rançon du Progrès ! Ne trouves-tu pas, cher Titin, qu'elle est vraiment trop lourde et que le temps des diligences était de tout repos ?

Pour un peu de bien-être, que de malheurs irréparables causés par le génie humain ! Qui donc peut se dire aujourd'hui à l'abri de ses coups ?

Ceux qui n'ont jamais été touchés penseront, peut-être, que je suis rétrograde, mais ils sont et seront de moins en moins nombreux ceux qui n'auront pas à souffrir, dans leur chair ou dans leurs affections, des inventions diaboliques.

J'aurais voulu causer avec toi, cher ami, de bien des choses encore, mais après des pensées aussi tristes, je n'ai pas le cœur à sourire ou à ironiser. Je ne veux pas terminer cependant sans te dire que je n'ai pas lu sans intérêt le résultat des élections municipales dans notre bonne ville.

Je n'ai pu encore déterminer si ce résultat est le fruit de l'éclectisme de nos concitoyens ou de leur esprit toujours un peu frondeur, ou d'une protestation muette contre la non application aux petites villes du système de la proportionnelle. Ce qu'il y a de certain c'est que nos amis sisteronnais semblent affectionner le « Panaché ». Celà semble présager qu'il y aura encore de beaux jours pour les « bar-men ».

Quel que soit le mobile qui ait fait agir les électeurs, les jeux sont faits « rien ne va plus » comme disent les croupiers.

Il y a dans la nouvelle municipalité, des conseillers qu'on est heureux d'y voir, d'autres qui n'y sont pas qu'on aurait voulu y voir ; il y a même une « opposition » utile dans toutes assemblées, à condition qu'elle soit raisonnable et raisonnée. Ce qui est souhaitable, c'est que l'union se fasse pour la bonne administration de la Cité Sisteronnaise qui a besoin, plus que bien d'autres, de l'union de tous ses enfants pour se relever de ses ruines.

Au revoir, cher Titin, et celà dès que possible.

Louis SIGNORET.

IN MEMORIAM

L'annonce par « Sisteron-Journal » de l'accident brutal qui a couté la vie à notre distingué collaborateur Hippolyte Suquet, nous a valu de nombreuses lettres venant de tous les milieux, de diverses régions de France et de l'étranger même. Toutes manifestent de profonds regrets de la disparition prématurée d'un écrivain dont les articles de journaux et les poèmes le classaient parmi les meilleurs hommes de lettres bien loin du département.

Nous nous joignons aux amis de M. Suquet pour renouveler à Mlle Gisèle Suquet toutes nos sincères condoléances.

N. D. L. R.

Adieu à un ami

« Sisteron-Journal » m'apprend avec stupéfaction et douleur la mort d'Hippolyte Suquet. Depuis notre visite à Sisteron, en 1947, avec un groupe d'artistes et d'écrivains belges, une grande amitié nous liait l'un à l'autre et nous n'avions cessé de correspondre.

Il y a quelques jours à peine nous recevions une lettre de lui ; nous nous flattions de la possibilité qui s'entrouvrait devant nous de nous retrouver sans doute cette année et nous comptions assister — avec un groupe d'écrivains belges — à la représentation projetée de sa comédie « Le retour du Passant » que Mme la Directrice de l'Ecole Paul Arène envisageait de faire représenter avec le concours de ses élèves. Celà aurait été pour lui une bien belle soirée qui lui aurait enlevé le fardeau de trop d'incompréhensions, hélas ! car à notre époque de fer, comprend-on encore suffisamment ceux qui prônent la beauté, la poésie, la tolérance, ceux qui, rejetant les conceptions matérielles qui inspirent malheureusement la grande majorité des gens, se font les hérauts des valeurs spirituelles.

Hélas ! l'espoir de revoir notre ami très cher, à qui nous liait tant d'affinités d'âme, est aujourd'hui perdu. C'était un être exquis, un cœur droit, un ami attentionné, un artiste du verbe, un poète raffiné, une belle intelligence, un écrivain de talent, un ardent apôtre de Sisteron et de Paul Arène. Nous nous inclinons très bas, nous, ses amis de Belgique, devant son souvenir. Nous ne l'oublierons jamais et, tant que nous aurons un souffle de vie, nous dirons ses beaux vers en l'honneur de Sisteron au cours de nos conférences sur Paul Arène et sur la Provence. Dans toute la mesure de nos possibilités, nous donnerons vie à ce « Vauvenargues » comédie héroïque en vers que nous avons signée de compagnie et, dans l'une ou l'autre revue, nous publierons ses poèmes.

La tâche qu'il nous a confié de publier ses écrits, d'en assurer si possible la publication, est une tâche sacrée devant laquelle nous ne faillirons pas.

Adieu, cher poète au cœur sensible, adieu, ami très cher ; il restera de toi quelque chose dans les barques humaines car, ayant chanté avec tant d'ardeur ta chère Sipcène, surnom poétique que tu avais donné à Sisteron, notre propre Cité d'élection, tous ceux qui, dans l'avenir, parleront de ce cher Sisteron, devront nécessairement citer ton nom, o poète.

José MIRVAL.

SILHOUETTE LITTERAIRE **Hippolyte SUQUET**

C'était un homme simple et bon, un grand air de noblesse sur toute sa personne décelait l'élégance de son âme et la fierté de cette vieille race Provençale des adeptes de notre Mistral.

Je l'ai connu trop peu et beaucoup trop tard pour me permettre d'apprécier son œuvre et son génie.

J'ai pu seulement et avec quelle surprise émue, accomplir en esprit et avec lui le pèlerinage « Au cabanon de Paul Arène ».

Ce petit article, plein de cœur et de regrets écrit à la mémoire de cet amoureux de sa Provence et de Sisteron m'a donné la mesure de sa sensibilité au sens du XVIIIme siècle par les qualités du cœur et de l'esprit qu'on y retrouve.

Bosquets de Sisteron qui l'avez vu grandir
Monts Alpins dont la grâce
A bercé son enfance
Gardez son souvenir au sein de la Provence
Et que les échos d'alentour
Répercutent du haut des tours
L'éloge du Poète et du Grand Provençal
Qui fit vibrer le luth à l'égal de Mistral
Et que les 4 tours du haut de leur sommet
Illuminent de leurs reflets
L'âme d'Hippolyte Suquet.

Signé : un vieux journaliste.

VILLE DE SISTERON

Fêtes de Pentecôte

SAMEDI 23 MAI

Tenue de l'important Marché de la Pentecôte ;

à 21 h. : Retraite aux Flambeaux;

à 22 h. : Rue de Provence, Grand CONCERT MUSICAL donné par les « Touristes des Alpes ».

DIMANCHE 24 MAI

à 6 heures : Salves d'Artillerie

Cours du Collège et Pré de Foire
GRANDE FETE FORAINE

à 22 heures : Rue de Provence
GRAND BAL à grand orchestre

LUNDI 25 MAI

à 10 heures, Pré de Foire
JEUX D'ENFANTS
(courses, sauts, etc) nombreux prix

Stade Municipal de Beaulieu
GRAND TOURNAI DE SIXTE
organisé par le « Sisteron-Vélo »

à 21 heures 30, sur le Pré de Foire
SPLENDIDE FEU D'ARTIFICE
FETE FORAINE

à 22 heures, Place de la Mairie
GRAND BAL à grand orchestre

MARDI 26 MAI

GRAND CONCOURS DE BOULES A PETANQUE

organisé par La Boule Sisteronnaise
15.000 francs de prix
plus la moitié des mises fixées à 400 francs par équipe de 3 joueurs. Inscriptions à partir de 13 h. 30 dans le local de La Marseillaise. Lancement du but à 14 heures précises.

Toute vente d'insigne est formellement interdite pendant toute la durée des fêtes.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Maire : Emile PARET.

***

Voici le programme qui sera exécuté par « Les Touristes des Alpes» ce soir Samedi, à 21 heures, rue de Provence :

Alsace-Lorraine	p. r.
Le Voyage en Chine ouverture	Bazin
Plaisir d'Amour romance Cornet solo : M. Blanc	Martini
Puppchen marche intermezzo	G. Allier
Rose Mousse valse lente	A. Bosc
La Fille du Régiment fantaisie	Donizetti
Apprentis Marins	p. r.

***

GRAND TOURNOI DE SIXTE

C'est le 25 Mai, Lundi de Pentecôte qu'aura lieu sur le Stade de Beaulieu le Tournoi de Sixte annuel organisé par le Sisteron-Vélo.

Rappelons qu'il est doté d'un superbe challenge « La Marseillaise » acquis au club l'ayant gagné trois fois consécutives ou non, et de trois superbes coupes, Coupe des Commerçants, Coupe du Comité des Fêtes de Sisteron, et Coupe du Sisteron-Vélo, acquises définitivement.

Cette manifestation sportive qui doit attirer beaucoup de monde au Stade Municipal, groupera les équipes suivantes :

Bouches-du-Rhône : Trets, Gazelec de Marseille.

Hautes-Alpes: Racing de Gap, Laragne, Veynes, Ribiers.

Basses-Alpes : C. A. Digne, Provençale Manosque, Les Mées, Brasserie des Lices Manosque, Malijai, Peyruis, Volonne, Volx, Oraison, La Motte-du-Caire, Noyers, etc...

Tous à Beaulieu Lundi.

***

CONCOURS DE BOULES

Sous le patronage de la Mairie, la Boule Sisteronnaise organise, le Mardi 26 Mai, un grand Concours de Boules à Pétanque, par équipes

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée seulement
Lundi, en matinée

un très beau film en couleurs

LES ECUMEURS
DES MONTS APACHES

avec Rod Cameron, Wayne Morris, etc...

Dimanche et Lundi, à 21 h.
GRANDS BALS DE PENTECOTE
avec « Bernard et son ensemble ».

ROSENGART
nouveau Break 500 kgs
VESPA
Vente à Crédit
Atelier de Réparation
GARAGE ROUGNY
Tél. 242 — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

choisies de trois joueurs. Ce concours est ouvert à tous. Inscriptions dans le hall de La Marseillaise à 13 h. 30. 400 frs par équipe. Lancement du but à 14 h. précises. Aucun retard ne sera toléré.

Ce concours est doté de 15.000 frs de prix plus la moitié des mises.

⁂

VARIETES - DANCING

Dimanche et Lundi, en soirée
GRAND BAL
avec Bernard et son Ensemble.

⁂

ALCAZAR - DANCING

Dimanche, en matinée et soirée
Lundi, en soirée
GRAND BAL
avec Léon Ailhaud et sa super-formation.

Un beau mariage Sisteronnais

Par une journée magnifiquement ensoleillée a été célébré jeudi dernier le mariage de notre charmante et déjà célèbre concitoyenne Henriette Bontoux avec M. Louis Queyrel.

Nous nous permettons de rappeler que Mlle Henriette Bontoux, professeur de musique et compositrice de talent, tint dans « Sisteron-Journal » pendant plus de deux ans, la chronique musicale si appréciée de nos lecteurs.

Une grande partie de la population sisteronnaise avait tenu à assister à la cérémonie religieuse présidée par M. le Chanoine Ailhaud, le curé-archiprêtre si estimé de notre Cathédrale.

La foule se pressait lors de l'arrivée du cortège qui, selon une tradition bien appréciée des sisteronnais s'est déroulée à pieds.

Les jeunes futurs époux durent alors franchir, avant d'entrer dans l'église, la barre des « novis » qui symbolise le saut dans l'inconnu...

Cette barre, toute ornée de fleurs, leur était tendue par une délégation du « Quadrille Sisteronnais » en costumes folkloriques et qui avait tenu à rendre ainsi hommage à leurs camarades, membres du Quadrille.

M. le Chanoine Ailhaud adressa aux jeunes époux et à leurs familles une allocution des plus délicates d'une haute élévation de pensée.

Au cours de la messe les divers artistes, bien connus des sisteronnais, firent entendre les meilleures pages de leur répertoire. Les grandes orgues étaient tenues par Mme Civatte qui accompagna son fils, M. Louis Civatte, violoniste apprécié, M. Fernand Martin, hautboïste au talent réputé auxquels s'étaient joints M. Dortan et Mlle Paulette Lieutier qui interprétèrent avec beaucoup de ferveur l'« Ave Maria » dû à l'inspiration de la mariée et le « Panis Angelicus » de César Franck.

Au cours de la brillante réception qui suivit à l'Hôtel des Acacias, les parents et amis firent aux jeunes époux et à leurs familles les plus aimables et délicats compliments. Nous avons noté, en particulier, l'affectueux poème de circonstance dû à la tendresse et au talent de Mme Massot-Devèze, marraine de la mariée.

M. le Professeur Fondère évoqua fort éloquemment, les rapports de l'amour et de la philosophie. Mme Rose des Issarts, félibresse distinguée avait également adressé à la mariée une poésie pleine de charme provençal qui émut l'assistance.

La soirée devait se poursuivre de façon très animée ou monologues, chansons et galéjades fusèrent dans la joie générale.

Nous présentons aux jeunes époux et à leurs sympathiques familles nos bien sincères félicitations avec nos meilleurs vœux de bonheur.

Loterie Nationale
Michel RULLAN Fils

tient à votre disposition les dixièmes du GRAND PRIX DE PARIS
Tirage 28 Juin 1953.

SPORTS

COUPE INTER-CAFES

Dimanche dernier, sur le Stade de Beaulieu a eu lieu le Tournoi de Sixte local, dit Coupe Inter-Cafés.

Un public assez nombreux assiste à toutes les rencontres et salue avec applaudissement l'équipe du « Café de la Mairie » qui gagne ce tournoi en battant en finale l'équipe du « Café de la Pie » par 2 buts à 1 après prolongations.

HYMENEES

A l'occasion du mariage de M. Perrone Marcel, marbrier, avec Mlle Aline Blanc, domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 2.000 frs à répartir comme suit : 500 frs pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes » ; 500 frs pour les Sapeurs-Pompiers ; 500 frs pour la Société de Secours Mutuels hommes et 500 frs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice.

Il a été versé par Mme Gendre, commerçante à Sisteron, à l'occasion du mariage de sa fille adoptive Maria, la somme de 6.000 francs à répartir comme suit : 1.000 francs pour le Quadrille Sisteronnais ; 1.000 frs pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes » ; 1.000 francs pour la Société Sportive « Sisteron-Vélo » ; 1.000 frs pour le Goûter des Vieux ; 1.000 frs pour le Patronage Ste-Germaine et 1.000 francs pour le foyer des enfants hospitalisés.

A l'occasion du mariage de Mlle Henriette Bontoux, compositrice avec M. Queyrel Louis, comptable, domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 6.000 frs à répartir comme suit : 1.000 frs pour le Quadrille Sisteronnais ; 500 frs pour la Société du Sisteron-Vélo ; 500 frs pour les Anciens Combattants ; 500 frs pour « Les Touristes des Alpes » ; 500 frs pour l'Ecole Laïque ; 500 frs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice ; 500 frs pour les Sapeurs-Pompiers ; 500 frs pour la Croix-Rouge ; 500 frs pour le Goûter des Vieux ; 500 frs pour l'Escolo de Durenço ; 500 frs pour la Société de Secours Mutuels des Femmes de Sisteron.

Avec nos remerciements, nous adressons à tous ces nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

TRAVAUX COMMUNAUX

Un projet d'agrandissement à l'abattoir est déposé au Secrétariat de la Mairie où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Montant du devis : 390.000 francs.

Les soumissions sous plis cachetés seront reçues en Mairie le Samedi 30 Mai 1953, à 11 heures 30.

HOPITAL - HOSPICE

Travaux de fournitures et pose de cheneaux et descente zinc. Montant du devis 120.000 francs. Prendre connaissance du projet à l'Economat de l'Hôpital. Ouverture des soumissions à la Mairie le Samedi 30 Mai 1953, à 11 heures 45.

AVIS DE LA MAIRIE

M. Zanoti Jacques, né le 22 Mai 1934 à Marseille, est prié de vouloir bien se présenter d'urgence, au Secrétariat de la Mairie pour affaire le concernant.

BOULANGERIE DE GARDE

Lundi 25 Mai, Boulangerie Coopérative, rue Mercerie.

A VENDRE

BALANCE automatique LUTRANA force 15 kgs, émaillée blanche, état neuf, bonne occasion.
S'adresser au journal.

ETAT-CIVIL

du 15 au 21 Mai 1953

Naissances : Marie Pierre Truphème, Avenue de la Libération. — Claude Ida Marcelle Jounel, Avenue de la Libération.

Publication de Mariage : René Louis Burle, ébéniste, et Rose Raymonde Martinez, tricoteuse, domiciliés à Sisteron.

Mariages : Georges Emile Latil, chauffeur et Maria Nocentini-Gendre domiciliés à Sisteron. — Louis Marcel Robert Queyrel, comptable, et Henriette Clotilde Bontoux, compositrice, domiciliés à Sisteron.

Décès : Rose Anna Vinatier, 61 ans. — Marie Pierre Truphème, 1 jour, Avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Madame JOURDAN ; Mme et M. Jean MEGY et leurs enfants ; Mme Léa RICHAUD ; leurs parents et alliés, remercient toutes les personnes et les groupements qui ont pris part à leur douleur lors du décès de

Monsieur Alibert JOURDAN

et les prient de trouver ici l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.

ON SOUSCRIT
UNIQUEMENT DANS LES BUREAUX DE POSTE

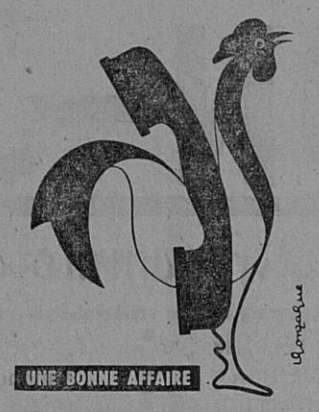

UNE BONNE AFFAIRE
BONS PTT

LA GRANDE SERIE
DES GRANDES MARQUES
vous offrent les meilleurs prix

	Prix usine
Nouvelle Mobylette	38.000
Mobylette débrayage autom.	47.000
Scooter Magnat-Debon	98.500
125 cm3 Magnat-Debon culb.	120.000
125 cm3 Monet et Goyon	98.500
3 HP Monet et Goyon	144.000
125 cm3 Peugeot	100.000
2 HP Peugeot	149.000

Vente à Crédit — Livrable de suite
chez l'Agent
Ch. FÉRAUD
Rue Droite SISTERON

Crédit Moderne du Littoral
19, Boulevard Victor-Hugo, NICE
Société Financière
pour l'achat à crédit
de tous véhicules automobiles
CABINET ALIBERT
Assurances Crédit Contentieux
Rue de Provence, SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Etude de Me Edgar MALPLAT
notaire à SISTERON

Cession de parts sociales

Suivant acte de Me MALPLAT Edgar, notaire à SISTERON, en date du deux mai mil neuf cent cinquante trois, enregistré à SISTERON le quinze mai mil neuf cent cinquante trois, folio 91, case 653

Monsieur SAUVAIRE-JOURDAN Henri Pierre Marie, propriétaire, demeurant à SISTERON

Et Monsieur RICHAUD Aimé Charles, minotier, demeurant à SISTERON

Ont vendu et cédé les DEUX CENTS Parts qu'ils possédaient, à raison de Cent Parts chacun, dans la Société à Responsabilité Limitée « Les Emballages de la Durance »

A la S.A.R.L. « Etablissement PESCE dont le siège social est à AUTHON (Basses-Alpes) moyennant le prix de DEUX CENT MILLE Francs.

L'entrée en jouissance a été fixée à compter du vingt avril mil neuf cent cinquante trois.

Par suite de ces cessions, la répartition des parts s'effectue de la manière suivante :

1° — Monsieur CORREARD Paul, demeurant à SISTERON, reste propriétaire de Cent Parts ci 100

2° — Les Etablissements PESCE deviennent propriétaires de Deux Cents parts, ci 200

Total égal aux parts représentatives du capital social, ci 300

La gérance est exercée conjointement par Monsieur CORREARD et PESCE Francis,

Le siège social de la Société est transféré à SISTERON, quartier des Plantiers.

Deux expéditions de cet acte ont été déposées au greffe du Tribunal Civil de DIGNE, exerçant la juridiction commerciale.

Pour Extrait :
E. MALPLAT, notaire.

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

TOUT LE CONFORT
PAR L'ELECTRICITÉ
FOURNITURES GENERALES
ASPIRATEURS — CIREUSES
Appareils Frigidaires ELECTROLUX
Machines à Laver MORS
Appareils ELECTRO-CLOTURE
T. S. F. TELEFUNCKEN et AMPLIX
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE
MACHINES A COUDRE
VENTE REPARATIONS
C. FIASTRE
Magasin : 22, Rue Saunerie
Atelier et Entrepôt :
Avenue de la Libération
Téléph. 101 SISTERON (B.-Alpes)

Garage BUES — SISTERON

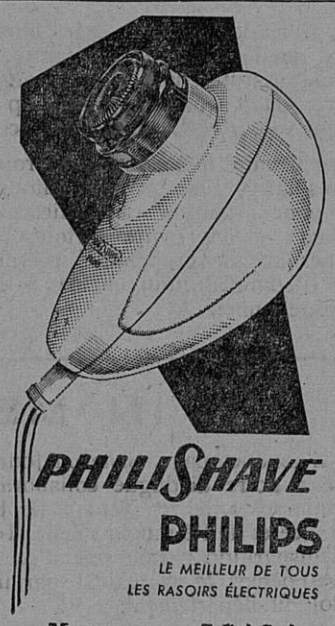

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

SIMCA 9 ARONDE
construite pour vivre longtemps
Silence Luxe
Confort Economie
BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON
A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

Vêtements PHILIP
habillent chic toute la famille
à des prix sans concurrence.
5 % de baisse sur présentation de la carte famille nombreuse.
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
STOPPAGE
Livraison dans la semaine
Prix avantageux
Dépôt de la Teinturerie Kock
VETEMENTS PHILIP
— Rue Droite — SISTERON —

des Vélos et Cyclomoteurs
Venez visiter le magasin de vente
F. SOUVET
Grande Exposition de Vélos enfants
BABI BIQUET METROPOLE
Agence exclusive
des marques de motos
ALMA M R NEW-MAP
Cycles
F. SOUVET METROPOLE
CASENAVE

Machines
à Coudre
NEVA
et
BARRET
Accessoires
Réparations

GRANDE BAISSE SUR LES PRIX
VENTE A CREDIT
ROME
Téléphone 78 SISTERON

Aux Meubles Sisteronnais
(An. Maison Bourgeon — DOUSSOULIN, Fabricant, Suc. Tél. 93
TOUJOURS DU MIEUX
du beau Meuble, du Choix, de la Qualité et des Prix raisonnables
Voyez notre Exposition — Une Visite n'engage à rien
ENTREE LIBRE
C'est un réel plaisir pour nous de vous renseigner et vous conseiller sur votre choix
CHAMBRES A COUCHER tous modèles
SALLES A MANGER nombreux et derniers modèles
12 Modèles différents de COSYS, PETITS MEUBLES, BARS, etc...
Balatum, Toile Cirée, Carpette, Tapis Brosse
BUREAU CLASSEUR, PENDERIE, toute dimension et sur commande
Tous TRAVAUX à la demande
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
E. JOUVE
SISTERON — Téléphone 7
Profitez des Prix d'Eté pour faire vos provisions de charbons
Passez vos commandes dès à présent
BAISSE IMPORTANTE en AVRIL, MAI, JUIN
Avant tout achat nous consulter.

GRANDS TRAVAUX
d'Electrification et de Canalisations
S. A. au Capital de 210.000.000 de Frs
Siège Social : 25, Rue de Courcelles, PARIS (8e)
R. C. 264 331 B Seine
Bureaux à SISTERON, 25, Faubourg de La Baume — Tél. 123

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles
AUX MEILLEURS PRIX
A qualité égale
PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

© VILLE DE SISTERON